

**DOCUMENT DE CAPITALISATION DES EXPERIENCES  
DU PROJET CHANGER- AGIR-PROGRESSER (CAP)**

# Table des matières

<b>1</b>	<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>4</b>
1.1	CONTEXTE PROGRAMMATIQUE	4
1.1.1	BREVE PRESENTATION DU RESONUT	4
1.1.2	PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET CAP	5
1.2	CAPITALISER : POURQUOI ET COMMENT ?	6
1.2.1	POURQUOI CAPITALISER ?	6
1.2.2	COMMENT CAPITALISER : DEMARCHE SUIVIE	7
<b>2</b>	<b>QUELS ONT ETE LES PRINCIPALES STRATEGIES D'INTERVENTION DU PROJET CAP</b>	<b>8</b>
<b>3</b>	<b>QUELLES ONT ETE LES PRINCIPALES ACTIONS DU PROJET CAP</b>	<b>10</b>
3.1	PRINCIPALES ACTIONS CLES AU NIVEAU NATIONAL	10
3.1.1	AGIR POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE ET REDEVABILITE EN MATIERE DE NUTRITION AU NIVEAU NATIONAL ET DECENTRALISE	10
3.1.1.1	ACTIONS EN FAVEUR DU RELEVEMENT DU NIVEAU DE L'ANCRAGE INSTITUTIONNEL DE L'INSTANCE DE COORDINATION DES POLITIQUES EN MATIERE DE NUTRITION	10
3.1.1.2	ACTIONS EN FAVEUR D'UNE AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET PROGRAMMATIQUE FAVORABLE A L'INTEGRATION DES ACTIVITES ET INDICATEURS DE NUTRITION DANS LES PLANS ET STRATEGIES SECTORIELS DE TOUS LES MINISTERES CONTRIBUTEURS	12
3.1.1.3	ACTIONS EN FAVEUR D'UN ENGAGEMENT POLITIQUE EN FAVEUR DE LA NUTRITION AU SOMMET DE L'ETAT ET DU MAINTIEN DE CET ENGAGEMENT	13
3.1.1.4	ACTIONS EN FAVEUR DE L'AMELIORATION DU CADRE LEGAL RELATIF A LA COMMERCIALISATION DES SUBSTITUTS DU LAIT MATERNEL ET L'IODATION SEL	14
3.1.2	AGIR POUR QUE LE GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO PROGRESSE DANS L'ALLOCATION DE FINANCEMENTS ADEQUATS POUR LA NUTRITION ET METTRE EN PLACE UN MECANISME NATIONAL DE REDEVABILITE	15
3.1.2.1	ACTIONS EN FAVEUR DU MAINTIEN ET DE L'ACCROISSEMENT PAR L'ETAT DES LIGNES BUDGETAIRES POUR DES INTERVENTIONS SPECIFIQUES ET SENSIBLES A LA NUTRITION	15
3.1.2.2	ACTIONS EN FAVEUR DE FINANCEMENTS NOVATEURS AU PLAN NATIONAL POUR LA NUTRITION	16
3.1.2.3	ACTIONS POUR UN MEILLEUR SUIVI DES ENGAGEMENTS FINANCIERS ET LÉGAUX ET UNE AMÉLIORATION DE LA REDEVABILITE DES ACTEURS	17
3.1.3	ACCROITRE LES CAPACITES ORGANISATIONNELLES, TECHNIQUES ET DE GESTION DU RESONUT POUR QU'IL FONCTIONNE DE MANIERE INDEPENDANTE.	17
<b>4</b>	<b>ELEMENTS CONTEXTUELS AYANT INFLUENCER LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET</b>	<b>20</b>
4.1	PRINCIPAUX FACTEURS AYANT FAVORISE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	20
4.1.1	PRINCIPAUX FACTEURS AYANT FAVORISE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET AU NIVEAU NATIONAL	20
4.1.2	PRINCIPAUX FACTEURS AYANT FAVORISE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET AU NIVEAU DECENTRALISE	21
4.2	PRINCIPAUX DEFIS RENCONTRES AU COURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	23
4.2.1	PRINCIPAUX DEFIS RENCONTRES AU COURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET AU NIVEAU NATIONAL	23
4.2.2	PRINCIPAUX DEFIS RENCONTRES AU COURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET AU NIVEAU DECENTRALISE	24
<b>5</b>	<b>LE PROJET CAP, UN PROJET QUI A GLOBALEMENT ATTEINT SES OBJECTIFS ET RESULTATS</b>	<b>27</b>

5.1	UNE AMELIORATION DE L'IMPUTABILITE/REDEVABILITE ET DE LA GOUVERNANCE EN MATIERE DE NUTRITION AUX NIVEAUX NATIONAL ET REGIONAL	27
5.2	ACCROISSEMENT ADEQUAT DES MONTANTS ALLOUES A LA NUTRITION ET MISE EN PLACE D'UN MECANISME DE REDEVABILITE AU NIVEAU NATIONAL	28
5.3	RENFORCEMENT DES CAPACITES ORGANISATIONNELLES, TECHNIQUES ET DE GESTION DU RESONUT	28
<b>6</b>	<b>QUELLES SONT LES BONNES PRATIQUES ET LES PRINCIPALES LEÇONS APPRISES</b>	<b>32</b>
6.1	QUELQUES BONNES PRATIQUES	32
6.2	LES PRINCIPALES LEÇONS APPRISES	34
6.3	PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS	34
6.3.1	A L'ADRESSE DU RESONUT	34
6.3.2	AUX OSCS MEMBRES BENEFICIAIRES DE PROJETS DECENTRALISES	35
6.3.3	AUX PARTENAIRES ET BAILLEURS	35

# 1 VUE D'ENSEMBLE

## 1.1 Contexte programmatique

### 1.1.1 Brève présentation du RESONUT

Le Réseau de la Société civile pour la nutrition (RESONUT) a vu le jour dans un contexte national favorable marqué entre autres par les éléments suivants :

- l'adhésion du Burkina Faso au mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) ou renforcement de la nutrition, en 2011 ;
- l'auto-évaluation SUN d'avril 2014, ayant noté l'inexistence d'une structure de coordination multisectorielle de la société civile pour la nutrition au Burkina Faso ;
- l'importance de mobiliser plus de voix pour renforcer le plaidoyer en faveur de la nutrition ;
- la nécessité d'une réponse multisectorielle pour combattre la malnutrition ;
- l'importance d'avoir une démarche coordonnée de la société civile en faveur de la nutrition.

Mise en place le 16 décembre 2014 dans le cadre des engagements SUN pris par le Burkina Faso, le RESONUT compte à ce jour 37 organisations (ONG, ONGI, Associations de développement nationales) contribuant à travers des actions spécifiques de plaidoyer, communication et sensibilisation à renforcer la nutrition au Burkina Faso.

Le RESONUT est une association à but non lucratif, apolitique et laïque. Son but est de favoriser la concertation et la coordination des actions de la société civile engagée pour influencer les décideurs en faveur de l'amélioration de l'état nutritionnel des populations au Burkina Faso. A cet effet, ses membres sont des acteurs de la société civile (réseaux de société civile, ONG, associations, organisations de transformateurs et formatrices, organisations de consommateurs/consommatrices, organisations des droits humains, organisations de femmes, organisations paysannes...) œuvrant dans le domaine la nutrition/santé, l'agriculture, l'environnement, l'Eau-Hygiène-Assainissement, la protection sociale, l'éducation, les droits humains, etc. Le RESONUT a été reconnu officiellement en 2016 suivant la loi 10/ADP/1992 revue en loi 064/CNT/2015 du 20 décembre 2015.

Le RESONUT fait du plaidoyer son leitmotiv pour contribuer à faire bouger les lignes en faveur de la nutrition. Pour atteindre son but, il varie ses méthodes d'exécution. Il participe au suivi des politiques publiques en faveur de la nutrition, au maintien du dialogue avec les pouvoirs publics et invite les pouvoirs publics à plus de redevabilité.

Il organise des campagnes visant des modifications dans les politiques publiques, le renforcement des capacités en matière de plaidoyer au profit de ses membres, travaille à la mobilisation sociale et à la mise en œuvre de projets innovants.

Il œuvre en plus et sans relâche depuis sa création pour le bien-être des enfants et des femmes enceintes et allaitantes du Burkina Faso, conformément à sa vision de « *Faire du Burkina Faso un pays exempt de faim et de malnutrition.* »

### 1.1.2 Présentation synthétique du Projet CAP

Engagé dans la concertation et la coordination de la société civile pour l'amélioration de l'état nutritionnel des populations, afin de faire du Burkina Faso un pays exempt de faim et de malnutrition, le RESONUT a bénéficié d'un appui financier de la fondation Bill&Melinda Gates. L'objectif de cet appui financier est de contribuer à la réduction de la malnutrition au Burkina Faso à travers la mise en œuvre d'actions spécifiques et ciblées de plaidoyer et de communication à la base.

Cette subvention, conformément aux accords contractuels avec la fondation, a été utilisée pour d'une part, développer des supports de plaidoyer pour des informations justes et appropriées à l'endroit du grand public et la communication pour les communautés et les membres du RESONUT et de l'autre conduire un plaidoyer pour des politiques publiques et une gouvernance en faveur des personnes souffrant de malnutrition.

Elle a été mise en œuvre à travers le projet « Changer-Agir- Progresser (CAP) pour un Burkina Faso sans malnutrition », un projet de trois (3) ans avec pour vision de : « Faire du Burkina Faso un pays exempt de faim et de malnutrition »

L'objectif général du projet était de :

- Renforcer les capacités des membres du RESONUT pour des actions de plaidoyer efficaces et efficientes en vue d'influencer les décideurs politiques et économiques en faveur de la nutrition au Burkina Faso.

De façon spécifique, la mise en œuvre du projet a été orientée par les objectifs suivants :

- Améliorer la gouvernance en faveur de la nutrition aux niveaux national et décentralisé ;
- Inciter le gouvernement du Burkina Faso à allouer davantage de financements adéquats et domestiques en faveur de la nutrition et mettre en place un mécanisme viable de redevabilité national y relatif ;
- Renforcer les capacités organisationnelles, techniques, de gestion du RESONUT et le rendre autonome.

A la fin du projet, les résultats attendus étaient formulés ainsi qu'il suit :

1. La gouvernance et la redevabilité en matière de nutrition sont améliorées au niveau national et décentralisé
2. Le gouvernement du Burkina Faso alloue des financements adéquats pour la nutrition et met en place un mécanisme national de redevabilité
3. Le RESONUT dispose des capacités organisationnelles, techniques, managériales et fonctionne de manière autonome

Le projet a intervenu dans les domaines de la nutrition et santé, agriculture, eau-hygiène et assainissement, protection sociale, éducation, promotion femme et droits humains, développement.

Les principales cibles du plaidoyer activité centrale du Projet était :

- la Présidence du Faso ;
- le Premier Ministère ;
- l'Assemblée Nationale ;
- les ministères de la Santé, de l'Economie, des Finances et du Développement, de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques, de l'Eau et Assainissement de l'Education Nationale, des Femmes, de la Solidarité nationale et de la Famille, des Ressources Animales de l'Environnement, Economie Verte et Changement Climatique ;
- les collectivités territoriales ;
- les décideurs économiques, le secteur privé ;
- les femmes enceintes, allaitantes, et les hommes.

## 1.2 Capitaliser : pourquoi et comment ?

### 1.2.1 Pourquoi capitaliser ?

Le RESONUT a initié une étude de capitalisation pour « documenter les expériences (les bonnes pratiques) du projet « CAP » et assurer la visibilité du projet dans les 05 régions du Burkina et au niveau national.

La capitalisation a consisté donc à documenter la mise en œuvre du projet, les résultats atteints, les stratégies et approches développées pour les atteindre, les réussites ainsi que les insuffisances, les facteurs d'influences et les leçons apprises. Elle offre également l'opportunité de formuler des recommandations pour les interventions futures.

Il s'est donc agi de :

- constituer une mémoire institutionnelle sur les initiatives, les activités et les résultats les plus importants du Projet ;
- générer de nouvelles opportunités d'apprentissage pour l'ensemble des parties prenantes au projet ;

Le document de capitalisation se devait donc de satisfaire aux objectifs suivants :

De façon spécifique,

- décrire les processus d'intervention du projet en mettant en exergue les stratégies développées, les résultats atteints et les acquis ;
- faire ressortir les forces et faiblesses ;
- tirer les leçons de l'expérience ;
- décrire les bonnes pratiques et formuler des recommandations.

### 1.2.2 Comment capitaliser : démarche suivie

La stratégie globale utilisée pour produire la présente étude de capitalisation est celle des études de cas. La caractéristique principale de l'étude de cas est qu'elle permet d'examiner « une situation, une expérience » dans son contexte.

L'étude de cas vise à décrire et documenter le processus de mise en œuvre. Elle permet également sur la base d'un certain nombre d'indices empiriques d'identifier les résultats (effets/impacts) d'une intervention, de comprendre le pourquoi des résultats ainsi que leur importance et ampleur.

Pour cette capitalisation, l'étude a pris la forme d'une étude de cas unique (le Projet CAP) avec plusieurs niveaux d'analyse (processus, effets/impacts, leçons tirées) qui font qu'elle se présente comme une étude de cas unique et imbriquée.

La collecte et l'analyse de données ont été orientées par les questions suivantes :

- ✓ Qu'est-ce qui s'est passé ?
- ✓ Qu'est-ce qui a bien fonctionné ?
- ✓ Qu'est-ce qui n'a pas bien fonctionné ?
- ✓ Qu'est-ce qui devrait être amélioré ?

La production du présent document de capitalisation, s'est appuyé sur des données essentiellement qualitatives. Ces données ont été produites à partir d'une enquête de terrain auprès d'un échantillon raisonné et bien ciblé des parties prenantes au projet. Elles proviennent également de sources secondaires notamment des rapports de progrès produits par la coordination du RESONUT.

Ces données ont fait l'objet d'une analyse structurée autour des points suivants :

- les stratégies et les activités : processus, forces, faiblesses, échec et succès, facteurs d'influence ;
- les changements les plus significatifs ;
- les leçons tirées ;
- les suggestions et recommandations.

## 2 QUELS ONT ÉTÉ LES PRINCIPALES STRATÉGIES D'INTERVENTION DU PROJET CAP

Le principal outil d'intervention du RESONUT conformément à sa mission, c'est de façon globale le plaidoyer dans une perspective de leadership transformationnel sur les questions de nutrition au sens multi-sectoriel.

En effet il faut rappeler que la mission principale du RESONUT est formulée ainsi qu'il suit : « Renforcer les capacités de ses membres afin d'influencer les décideurs politiques et économiques et diffuser les bonnes pratiques en matière de nutrition pour mieux lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes ».

**Coordonner** Les actions de la société civile en matière de nutrition, conformément aux politiques nationales en vigueur

**Renforcer** les capacités des membres du réseau

**Recueillir**, diffuser et promouvoir les meilleures pratiques fondées sur des preuves concernant le renforcement de la nutrition

**Mener** des actions de plaidoyer pour la prise en compte des questions de nutrition dans les politiques sectorielles pour plus d'engagement et de ressources en faveur de la nutrition et pour plus de redevabilité des différents acteurs

**Augmenter** le niveau de connaissances du grand public dont les communautés et des acteurs sur les questions de la nutrition

Le plaidoyer se trouve de ce fait au cœur des stratégies d'intervention du Réseau. Dans le cadre du projet CAP, les interventions de plaidoyer se sont réalisées à deux niveaux : au niveau global c'est-à-dire, national et au niveau local dans les collectivités décentralisées.

Pour permettre au RESONUT et aux organisations membres d'être performants, des actions de renforcement de capacités ont également été mis en œuvre dans le cadre du projet.

De façon simplifiée, il apparaît donc que le Projet CAP a été mis en œuvre selon 03 axes d'interventions opérationnelles inter-reliées :

- le plaidoyer et autres activités associées au niveau national ;
- le plaidoyer et autres activités associées au niveau décentralisé ;
- le renforcement de capacité des acteurs et organisations impliquées dans le projet.

Ces axes d'interventions, définies uniquement dans le but de faciliter la production d'un document de capitalisation du projet sont en parfaite cohérence avec la théorie du changement qui a sous-tendue la mise en œuvre comme peut témoigner la matrice ci-dessous :



## Axes

## Théorie du changement

Plaidoyer et autres activités associées au niveau national

↑  
Renforcement des capacités des acteurs et organisations

↓  
Plaidoyer et autres activités associées au niveau décentralisé

Résultat 1 : La gouvernance et la redevabilité en matière de nutrition sont améliorées aux niveaux national et décentralisé

Sous-résultats :

1. Le Gouvernement met en place et rend fonctionnel un secrétariat permanent pour la coordination multisectorielle de la nutrition (ancrage institutionnel supra ministériel : Premier Ministère ou Présidence du Faso)
2. Les indicateurs de nutrition et des activités sont intégrés dans les plans et stratégies sectoriels de tous les ministères contributeurs
3. Le cadre légal relatif à la commercialisation des substituts du lait maternel et de l'iodation du sel est amélioré
4. Le Gouvernement du Burkina Faso participe et s'engage davantage pour la nutrition aux hauts sommets internationaux ou Initiatives (N4G, le SUN GG, ALN ...)

Résultat 2 : Le Gouvernement du Burkina Faso alloue des financements adéquats pour la nutrition et met en place un mécanisme national de redevabilité

Sous-résultats :

1. L'État maintient et augmente les lignes budgétaires pour des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition dans le budget national
2. La nutrition bénéficie de financements novateurs (GFF, IDA, Power of Nutrition ; taxations diverses au plan national)
3. Un système d'évaluation des performances pour suivre les engagements financiers et légaux est développé et mis en œuvre pour améliorer la redevabilité des acteurs

Résultat 3 : Le RESONUT dispose de capacités organisationnelles, techniques, managériales, et fonctionne de manière autonome.

Sous-résultats :

1. Une évaluation des capacités du RESONUT est menée et ses recommandations sont mises en œuvre pour améliorer et adapter le modèle organisationnel et économique de RESONUT
2. Le RESONUT développe ses outils de gestion et renforce les capacités techniques et organisationnelles de son personnel dédié, et ses membres
3. Les activités de plaidoyer du RESONUT sont décentralisées au niveau régional pour augmenter la redevabilité locale et la mobilisation communautaire en faveur de la nutrition

## 3 QUELLES ONT ÉTÉ LES PRINCIPALES ACTIONS DU PROJET CAP

### 3.1 Principales actions clés au niveau national

#### 3.1.1 Agir pour une meilleure gouvernance et redevabilité en matière de nutrition au niveau national et décentralisé

##### 3.1.1.1 *Actions en faveur du relèvement du niveau de l'ancrage institutionnel de l'instance de coordination des politiques en matière de nutrition*

La mise en œuvre des politiques est le plus souvent effectuée par l'administration publique, mais en collaboration avec les acteurs non-gouvernementaux représentés par la société civile. Il est difficile pour l'État de travailler seul. La mise en œuvre de la politique publique, parce qu'elle implique plusieurs parties prenantes, doit être négociée avec ces dernières.

Aussi est-il important, voire indispensable d'avoir un organe politique consultatif, d'orientation et de décision, composé le plus souvent de membres des secteurs ministériels, des institutions, des partenaires au développement, de la société civile et du secteur privé. Le premier responsable (ministre) du ministère de tutelle chapeaute l'organe politique.

Aussi arrive-t-on facilement, lorsque l'objet de la politique revêt un caractère multisectoriel, à avoir plusieurs politiques sectorielles et donc plusieurs organes consultatifs, d'orientation et de décision qui s'inscrivent plus dans une logique de concurrence que dans une dynamique de complémentarité et d'intégration. Ce fut le cas semble-t-il au Burkina Faso avec les politiques sur la nutrition.

En 2004, voulant renforcer les actions en faveur de la sécurité alimentaire et placer celle-ci au cœur des priorités de développement économique, tout en reconnaissant que le concept était « polysémique et évolutif », un dispositif interministériel de coordination de la sécurité alimentaire, le Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) a été créé avec un secrétariat exécutif et une assemblée générale. Le pays s'est également doté dans la foulée, d'une politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

En 2011 et sous l'impulsion du Mouvement SUN le Burkina Faso a mis en place une plate-forme multisectorielle, le Conseil National de Concertation en Nutrition (CNCN) au sein du ministère de la Santé. Le Burkina Faso disposait également d'un plan stratégique pour la nutrition (2010 – 2015) qui était également une priorité dans le nouveau Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2010 – 2011) ainsi que dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement durable (SCADD 2011 – 2015).

Toutefois, le constat effectué par plusieurs regroupements d'OSCs a été que malgré ces deux politiques et instances de coordination, le pays n'a pas progressé de façon tangible vers une nette amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sorte à contribuer comme prévu à une sécurité nutritionnelle des populations à l'horizon 2030 conformément à l'ODD N°2.

En effet, la séroprévalence en 2015 de la malnutrition aiguë globale (faible poids par rapport à la taille), était de 10.4% contre 8.6% en 2014. La prévalence de la malnutrition chronique quant à elle était en légère baisse et était passée de 35% en 2010 à 30.2% en 2015. (*Malnutrition au Burkina Faso. Note au Président de l'Assemblée Nationale, RESONUT*)

Aussi ces acteurs avec une posture favorable des politiques, se sont-ils mobilisés en faveur d'un renforcement de la gouvernance en nutrition (engagement politique, coordination multisectorielle, financement, capacité de prestation de service, transparence, responsabilité, redevabilité).

L'action conjuguée des OSCs, des partenaires au développement et des premiers responsables du pays a abouti à la prise de décision visant à rehausser le niveau d'ancrage institutionnel de la nutrition en rattachant directement cette instance à la Présidence du Faso. Dès lors une révision des textes du CNCN (Conseil National de Concertation en Nutrition) s'imposait.

Le RESONUT a activement prit part au processus de relèvement de l'ancrage institutionnel de la nutrition coordonné par le Secrétariat Technique chargé de l'Alimentation et la Nutrition (STAN).

En prenant part à ce processus fait d'ateliers, de cadres de concertations, et autres séances de discussion stratégiques formelles et informelles, le RESONUT a de façon tranchée, argumenté en faveur de son positionnement pour un ancrage « supra-ministériel fonctionnel prenant en compte la multisectorialité de la nutrition ». C'est le lieu de préciser que cette option n'était pas partagée par l'ensemble des parties prenantes. Les moments clés de ce processus de rehaussement de l'ancrage institutionnel de l'instance de coordination des politiques publiques en matière de nutrition et qui ont enregistré une présence active du RESONUT, ont été les suivants :

- les rencontres d'amendements des textes revus du CNCN au sein du sous-groupe plaidoyer et dialogue politique (septembre 2019) ;
- les rencontres d'amendements des textes revus du CNCN au sein du RESONUT (septembre 2019) ;
- la session de restitution des amendements proposés par le RESONUT à la rencontre du groupe PTF nutrition (qui a porté les amendements et ceux du sous-groupe plaidoyer au niveau du point focal SUN nutrition), (Octobre 2019) ;
- l'atelier global d'amendements des textes du CNCN (octobre 2019).

Il est à noter que le processus du relèvement de l'ancrage institutionnel de la nutrition à la Présidence du Faso a été remis en cause par certaines OSCs qui estimaient n'avoir pas été assez impliquées et n'étaient convaincues ni de la pertinence, ni de l'opportunité du processus. Une série de concertation a été initiée (février et mars 2020) avec ce groupe d'OSCs et les différentes parties prenantes au processus de relèvement de l'ancrage institutionnel de la nutrition. Le RESONUT était encore présent à ces concertations pour une fois de plus expliquer la pertinence de son positionnement.

Enfin et une fois le consensus établi, le réseau a activement contribué à l'élaboration du décret de révision des textes du CNCN pour un ancrage supra-ministériel fonctionnel prenant en compte la multisectorialité de la nutrition.

### **3.1.1.2 Actions en faveur d'une amélioration de l'environnement politique et programmatique favorable à l'intégration des activités et indicateurs de Nutrition dans les plans et stratégies sectoriels de tous les ministères contributeurs**

Le RESONUT au cours de ce projet, a activement travaillé à la mise en place ainsi qu'à l'animation d'une plateforme multisectorielle de la nutrition avec pour objectif d'inciter tous les secteurs contributeurs aux indicateurs de nutrition à accroître leur contribution d'une part et de l'autre à améliorer sa visibilité. La plateforme a été de ce fait un outil pour créer des conditions favorables à l'intégration des activités et indicateurs de nutrition dans les plans et stratégies sectoriels de tous les ministères contributeurs. Les secteurs qui ont été concernés sont : la santé, l'agriculture, l'environnement, l'hygiène, eau et assainissement, l'élevage, l'éducation, la protection sociale, les finances, la décentralisation et la sécurité. Cette approche a du reste été fortement accompagnée par des partenaires technique et financier que sont : Union Européenne, UNICEF, PAM. Les réseaux du mouvement SUN ont également été de façon active partie prenante. Ainsi la plupart des ministères (agriculture, santé, éducation, eau et assainissement) contributeurs à la nutrition ont déjà révisé leur politique sectorielle en tenant compte de la nutrition.

Toutefois la politique nutritionnelle reste la principale politique nationale multisectorielle de nutrition. Un plan stratégique multisectoriel de nutrition a été techniquement validé. La politique nationale multisectorielle de nutrition assortie de son plan stratégique vise à améliorer l'état nutritionnel des populations, en particulier les femmes, les enfants et les groupes vulnérables à travers la mise en œuvre d'interventions multisectorielles de nutrition. L'adoption de cette Politique Nationale Multisectorielle de Nutrition (PNMN) 2020-2029 et au Plan Stratégique Multisectoriel de nutrition (PSMN) 2020-2024, par le gouvernement burkinabè lors du conseil de Ministres du 3 juin 2020, permettra une meilleure orientation des interventions et mobilisation des ressources dans le domaine de la nutrition.

*Au niveau programmatique, l'adoption de ces documents stratégiques font partie de la feuille de route du Président du Faso investi comme champion de l'initiative ALN (African Leaders for Nutrition) de la Banque Africaine de Développement (BAD) et des engagements pris lors de la visite de la coordonnatrice du mouvement SUN en 2019 au Burkina Faso*

Source : Rapport de progrès RESONUT

Après l'adoption de la PNMN et du PSMN 2020, c'est presque qu'une année plus tard, le 14 juillet 2021, que le décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Conseil National pour la Nutrition (CNaN) a été adopté en conseil de Ministres. Le CNaN est désormais présidé par Son Excellence Monsieur le Président du Faso pour traduire l'évolution multisectorielle du défi de la nutrition au Burkina Faso. L'adoption de ce décret permet de renforcer le dispositif de coordination des interventions en nutrition en vue d'améliorer de manière significative les indicateurs. D'autres actes doivent également être posés au niveau politique pour rendre effective la mise en œuvre de cette approche multisectorielle. Cette lenteur n'est passans conséquence sur les progrès et les résultats attendus. En effet, elle ne facilite pas le travail de coordination entre les

acteurs dans une perspective multisectorielle et mainstreaming de la nutrition dans des secteurs ayant un fort potentiel d'influence sur les performances globales du pays en la matière. Il en résulte que chaque secteur continue de fonctionner comme de par le passé en se focalisant exclusivement sur ses propres activités.

### **3.1.1.3 Actions en faveur d'un engagement politique en faveur de la nutrition au sommet de l'Etat et du maintien de cet engagement**

Le RESONUT a, de façon continue, apporté son soutien au gouvernement pour que le pays soit représenté et/ou associé à l'organisation de divers événements et réunions d'intérêt pour la nutrition :

#### **Visite au Burkina Faso de la coordinatrice du Mouvement SUN**

Cette visite a offert l'opportunité au RESONUT et Action contre la Faim de travailler à ce que les plus hautes autorités gouvernementales du pays, en particulier, le Président du Faso s'engagent fortement en faveur de la nutrition. Des réunions préparatoires auxquelles le RESONUT a activement participé a permis de définir les priorités nutritionnelles nationales à soutenir. Ces priorités étaient les suivantes en 2019 :

- ➔ l'adoption de la politique nationale de nutrition et du plan stratégique multisectoriel pour la nutrition ;
- ➔ le relèvement du niveau d'ancrage institutionnel de la nutrition à la Présidence du Faso avec la nomination d'un point focal de nutrition politique à la Présidence du Faso ;
- ➔ le renforcement de la mobilisation de ressources financières nationales pour la nutrition.

Sous la forme d'une feuille de route ces engagements ont été transmis au Chef de l'Etat dans le cadre de son adhésion à l'initiative ALN (African Leaders for Nutrition) de la BAD. L'adhésion du Président du Burkina Faso à cette initiative est un engagement de haut niveau qui dans les années à venir va faciliter les actions en faveur de la nutrition (coordination, mobilisation des ressources et responsabilité). D'ailleurs cet engagement politique a été en partie concrétisé par l'adoption du nouvel ancrage institutionnel de l'instance de coordination des politiques et actions en faveur de la nutrition maintenant rattachée à la Présidence du Faso.

#### **Participation au Sommet nutrition pour la croissance (N4G), Tokyo 2021**

Un processus coordonné par le Point Focal SUN a permis l'élaboration de la feuille de route du Burkina Faso avec de nouveaux engagements en faveur de la nutrition. Le RESONUT a activement participé à ce processus dont l'une des étapes clé a été l'atelier de Dakar. En effet c'est au cours de cet atelier que les principales orientations de la feuille de route ont été formulées :

- 🏠 engagement financier : le gouvernement burkinabè réapprovisionne de façon croissante la ligne budgétaire pour les interventions spécifiques nutrition pour atteindre 5 milliards de FCFA, d'ici à 2025,

🏠 engagement d'impact : réduction de la malnutrition chronique de 25,1% en 2019 à 23% en 2025, réduction de la malnutrition aigüe de 8,1% en 2019 à 5% en 2025).

Cette feuille de route qui s'adresse au gouvernement, aux parlementaires et aux Bailleurs, a été peaufinée au niveau pays et s'articulent autour de sept grands points : la coordination, le financement, la lutte contre la malnutrition chronique, la lutte contre la malnutrition aiguë, la promotion de la nutrition de la mère, du nourrisson et du jeune enfant, le renforcement de la résilience à l'insécurité nutritionnelle dans les zones à fort défi sécuritaire et le financement des PTFs.

### **Participation au SUN Global gathering, à Katmandu au Népal en 2019**

Le RESONUT y était avec une délégation pays composée du Point focal SUN/Ministère de la Santé, du Ministère de l'agriculture, des réseaux SUN UN, du RESONUT, du Secteur académique et de la recherche.

Cette délégation a saisi l'opportunité de la rencontre pour rehausser l'image et les efforts du Burkina Faso en termes d'engagements de l'Etat et de réalisations dans le domaine de la nutrition. Le RESONUT a partagé l'expérience du pays en matière de réduction du taux de malnutrition chronique, de mobilisation et de plaidoyer avec les parlementaires, etc.).

Pour renforcer son leadership et mieux œuvrer au maintien de l'engagement politique, le RESONUT a participé à des rencontres/échanges d'envergure régionale, internationale :

- ✓ des calls mensuels avec le SUN Secrétariat et le SUN Société Civile;
- ✓ la 1ère session du Conseil National de Concertation en Nutrition (CNCN);
- ✓ l'atelier d'élaboration du Plan communication/plaidoyer Champion National Nutrition;
- ✓ les réunions du Groupe des Partenaires Techniques et Financiers Nutrition;
- ✓ les webinaires SUN/UNOPS sur le Pooled Fund.
- ✓ les rencontres initiées par le Secrétariat Technique chargé de l'Alimentation et la Nutrition (STAN), Point focal SUN Burkina Faso, dans le cadre de l'organisation du Forum international sur le financement de la nutrition.
- ✓ l'atelier annuel du réseau SUN Société civile d'Afrique de l'Ouest et du Centre, sous le thème : « Nutrition & capital humain : synergie d'actions de la société civile pour plus d'impact en Afrique de l'ouest et du centre ».

#### **3.1.1.4 Actions en faveur de l'amélioration du cadre légal relatif à la Commercialisation des substituts du lait maternel et l'iodation sel**

Le constat fait par le RESONUT est qu'au Burkina Faso, il existait un cadre juridique qui permettait de se conformer au Code des substituts du lait maternel (BMS) et à l'iodation du sel.



Cependant, le code BMS, a été révisé en mai 2019. Du fait qu'il n'avait pas été adopté, de nombreuses structures par (entreprises commercialisant des substituts du lait maternel) et institutions y compris le Ministère de la santé ne s'y conformaient pas.

Le RESONUT, en tant que membre actif de la CNCN et de la plateforme multisectorielle de nutrition au Burkina Faso, a collaboré au processus de révision du décret portant Code BMS. Il a préconisé à travers des efforts de plaidoyer de transformer le décret en une loi qui serait votée à l'Assemblée Nationale et appliquée. Le plaidoyer a abouti premièrement à la révision du décret en mai 2019 en intégrant le volet « Sanctions », qui était absent du code précédent. Le Conseil de Ministres, du 17 mars 2021, a adopté le décret portant réglementation de la commercialisation des substituts du lait maternel (SLM), des aliments pour nourrissons et jeunes enfants et des ustensiles d'alimentation. Ce décret permet ainsi la révision du décret n°93-279/PRES/SASF/MICM du 27 septembre 1993 portant commercialisation et pratiques afférentes aux produits de substitution du lait maternel. L'adoption de ce décret vise la protection de la santé des nourrissons et des jeunes enfants par un contrôle et une réglementation plus stricte de la commercialisation des substituts du lait maternel.

Pour ce qui concerne le sel iodé, le constat également fait par le RESONUT est que, les mesures de conformité à l'iodation du sel restent le plus souvent non respectées par les acteurs de la chaîne de transport, de commercialisation et de consommation.

Le projet CAP a permis au RESONUT, de réaliser un film de sensibilisation/plaidoyer sur le sel iodé intitulé "La route du sel" en collaboration avec le Club des Journalistes et Communicateurs en Nutrition et Sécurité alimentaire (CJCN/SA), membre dudit réseau. Ce film retrace le parcours du sel depuis sa source (pays voisins du Burkina Faso) jusqu'à l'assiette du consommateur final. Le film a servi à sensibiliser les différents acteurs et le public à l'importance de l'iodation du sel. Il a en outre, servi à faire le plaidoyer pour une application rigoureuse de la réglementation sur l'iodation du sel auprès des autorités compétentes.

### **3.1.2 Agir pour que le Gouvernement du Burkina Faso progresse dans l'allocation de financements adéquats pour la nutrition et mettre en place un mécanisme national de redevabilité**

#### **3.1.2.1 Actions en faveur du maintien et de l'accroissement par l'Etat des lignes budgétaires pour des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition**

Une seule ligne, celle destinées à l'achat d'intrants nutritionnels pour le Ministère de la Santé a été créée de façon spécifique. Elle a été dotée pendant deux ans d'affilé (2017 et 2018).

Dans le budget de l'État de 2018, la ligne budgétaire de nutrition du ministère de la Santé était de 2,55 millions de dollars (1,5 milliard de francs CFA).

Il existe certaines lignes budgétaires en faveur de la nutrition dans certains ministères, cas du FASA (Fonds d'appui à la Sécurité Alimentaire) pour alimenter les fonds nationaux. Le Burkina a fait de la nourriture un droit dans la proposition de la nouvelle constitution. En effet depuis 2017, le Ministère de la Santé dispose d'une ligne budgétaire spécifiquement dédiée à l'achat d'intrants nutritionnels. Cette ligne en 2017 était de 1 milliard de FCFA et devait croître de 500 millions de

FCFA chaque année pour atteindre 5 milliards de FCFA en 2025. Dans le budget de l'Etat 2018, la ligne nutrition du ministère de la Santé était de 1,5 milliard de FCFA conformément aux engagements de l'Etat.

Cependant depuis 2019 elle n'a plus été approvisionnée, les fonds ont été réorientés pour soutenir l'effort national contre le terrorisme. Certains partenaires comme l'UNICEF ont tenté de combler le vide en fournissant des intrants nutritionnels à l'État pour soutenir les enfants malnutris.

Le RESONUT continue, avec les autres acteurs du Groupe PTF Nutrition, le plaidoyer pour que cette ligne soit réapprovisionnée afin de respecter l'engagement du pays.

### **3.1.2.2 Actions en faveur de financements novateurs au plan national pour la nutrition**

Les faits notables suivants en matière de financement ont été enregistrés au cours de la période de mise en œuvre du projet CAP.

#### **Dossier d'investissement pour le Mécanisme de Financement mondial (GFF)**

Le Mécanisme de financement mondial pour les femmes, les enfants et les adolescents (GFF) est un partenariat mondial, à multiples parties prenantes, coordonné par la Banque mondiale qui s'engage à garantir que toutes les femmes, tous les enfants et tous les adolescents puissent survivre et s'épanouir.

Ce mécanisme vient en appui à certains nombres de pays dont fait partie le Burkina Faso. Ces pays constituent et soumettent des dossiers d'investissement au GFF.

Le GFF est fortement orienté vers la priorisation et l'augmentation des investissements fondés sur des données probantes pouvant permettre d'améliorer la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent et la nutrition.

En 2018, le Burkina Faso a bénéficié du financement du GFF pour l'élaboration du Dossier d'Investissement du Burkina Faso qui a été assurée par des consultants et avec l'appui technique et thématique d'acteurs comme le RESONUT (volet nutrition). Le RESONUT et ACF ont activement participé à la détermination des domaines prioritaires en nutrition à prendre en compte dans le dossier d'investissement.

Aussi, Le RESONUT et le Groupe Technique sur la Santé de la Reproduction (GTSR) ont-ils participé par le biais de l'équipe fonctionnelle 7 du ministère de la Santé au processus de préparation du dossier d'investissement du Burkina Faso : « Améliorer la Santé de la Reproduction, de la Mère, du Nouveau-Né, de l'Enfant et de l'Adolescent-Jeune, de la Nutrition et de l'Etat Civil et Statistiques Vitales ».

Par ailleurs, ces deux faitières d'OSCs ont également soumis des projets communs dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du Dossier d'investissement. L'état d'avancement de la mise en œuvre du Dossier d'investissement n'est pas disponible.



Le RESONUT a également participé aux réunions préparatoires à l'organisation d'un Forum international sur le financement de la santé/Couverture sanitaire universelle (CSU), qui devait avoir lieu fin mars 2020, mais a été reporté sine die en raison de la COVID-19. Ce forum devrait concrétiser l'engagement fort du Parlement, du Gouvernement, des PTF et du Secteur privé à financer la CSU, et à mobiliser des fonds internes et externes pour la santé reproductive et la nutrition (maternelle, néonatale, infantile, adolescente).

Il était prévu d'organiser au cours de ce forum, un panel sur la nutrition pour mobiliser des fonds pour des interventions nutritionnelles spécifiques. Ces ressources devraient permettre la mise en œuvre des activités du Plan Stratégique Multisectoriel de Nutrition (PSMN) et de la Politique Nationale Multisectorielle de Nutrition (PNMN).

### **3.1.2.3 Actions pour un meilleur suivi des engagements financiers et légaux et une amélioration de la redevabilité des acteurs**

A défaut de disposer de façon formelle d'un système intelligent fonctionnel d'évaluation des performances dans le suivi des engagements financiers et juridiques pris, le Secrétariat Technique à l'Alimentation et à la Nutrition du Burkina Faso (STAN) a assuré le suivi des investissements publics en nutrition pour satisfaire en partie aux nombreuses attentes de la société civile ainsi que des PTF. Ce secrétariat a évalué la contribution de l'État, avec l'appui technique et financier de l'UNICEF. Cette évaluation montre que le Burkina Faso a alloué environ 71 milliards de FCFA à des interventions nutritionnelles spécifiques ou sensibles entre 2016 à 2018, représentant 1,11 % de son PIB au cours de la même période.

En cours de l'année 2020, le RESONUT a réalisé avec la participation du Ministère de la Santé et UNICEF, le suivi budgétaire des allocations et dépenses pour la nutrition des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), 2016-2018.

Ainsi et avec la contribution du projet CAP, le Burkina Faso dispose de données récentes sur le financement de l'État et des PTF pour la nutrition.

### **3.1.3 Accroître les capacités organisationnelles, techniques et de gestion du RESONUT pour qu'il fonctionne de manière indépendante.**

Le Projet CAP a fortement contribué à faire du RESONUT une organisation à mesure d'observer rigoureusement des règles et mesures de bonne gouvernance. Grâce au projet, le renforcement des capacités organisationnelles, techniques et managériales de RESONUT s'est fait à travers :

- la réalisation d'un audit organisationnel et technique du réseau avec des recommandations ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action pour le renforcement des capacités du réseau;
- l'élaboration d'un manuel de procédures administrative, financières et logistiques ;
- l'élaboration d'une stratégie de communication et de plaidoyer;

- la proposition d'un plan stratégique de développement ;
- le renforcement de l'équipe technique de coordination par des recrutements de staff (secrétaire administrative, chargée de communication plaidoyer, assistant communication puis responsable administratif et financier).
- Cinq (05) régions prioritaires ont bénéficié de microprojets financés à hauteur de 7 000 000 Francs CFA.

La matrice ci-dessous montre les activités clés qui ont été réalisées dans le cadre de l'approche de plaidoyer décentralisé.

	RESA CIFR OAT	Asso Koom	APRG	VARE NA	ESBF
<b>Appui à la mise en place et animation de cadres communaux de concertation des intervenants dans le domaine de la nutrition</b>		⌞			⌞
<b>Sensibilisation et plaidoyer auprès des élus régionaux</b>		> ⌞			
<b>Sensibilisation et plaidoyer auprès des élus municipaux</b>	> ⌞	> ⌞	> ⌞	> ⌞	> ⌞
<b>Sensibilisation et plaidoyer auprès des autorités religieuses et coutumières</b>	> ⌞	> ⌞	> ⌞	> ⌞	> ⌞
<b>Organisation de manifestations publiques pour revendiquer le droit à la nutrition de façon citoyenne</b>				> ⌞	
<b>Recours à un champion régional</b>					> ⌞
<b>Sensibilisation information de la population sur la nutrition à travers la radio</b>	> ⌞	> ⌞	> ⌞		> ⌞
<b>Sensibilisation de la population par les causeries éducatives sur la nutrition</b>	> ⌞	> ⌞		> ⌞	
<b>Sensibilisation grand public et par le théâtre de la population</b>	> ⌞		> ⌞		
<b>Formation des femmes (femmes enceintes et femmes) sur les bonnes pratiques nutritionnelles et la malnutrition</b>	> ⌞				
<b>Formations des élèves en nutrition (production de produits à forte valeur nutritionnelle)</b>	> ⌞				
<b>Formation/recyclage des animateurs et relais en nutrition, technique d'animation et plaidoyer</b>			> ⌞	> ⌞	
<b>Equipped de formations sanitaires en boîte à images sur la nutrition/malnutrition</b>				> ⌞	> ⌞
<b>Organisation de journées de la nutrition</b>				> ⌞	

<b>Soutien à la production de produits à forte valeur nutritionnelle dans les jardins école</b>	> <				
<b>Préparation et de dégustation de mets locaux</b>	> <				

Lorsque l'on observe la matrice, il apparaît nettement une prédominance des actions qui ont ciblé des décideurs locaux et/ou des personnalités telles que les leaders religieux et locaux ayant une influence sur les décideurs locaux. L'ensemble des activités ont connu un rayonnement plus ou moins satisfaisant. Une seule activité n'a pas véritablement connu une certaine réussite. Il s'agit de la mise en place et/ou l'animation de cadre de concertation communal ou régional. Le temps de mise en œuvre des micro-projets (06 mois) et les ressources financières disponibles n'ont pas permis d'appuyer l'organisation de cadre de concertation.

## 4 ELEMENTS CONTEXTUELS AYANT INFLUENCER LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Ces éléments contextuels sont organisés et présentés en facteurs favorables et défavorables selon l'échelle de mise en œuvre du projet.

### 4.1 Principaux facteurs ayant favorisé la mise en œuvre du projet

#### 4.1.1 Principaux facteurs ayant favorisé la mise en œuvre du projet au niveau national

Les facteurs qui ont facilité la mise en œuvre du projet au niveau national sont :

- la mise à disposition de connaissances et données probantes ;
- la forte mobilisation et la participation d'acteurs stratégiques clés aux efforts de plaidoyer ;
- la mobilisation de « champions de la nutrition » ;
- le renforcement du niveau de connaissance en nutrition et de compétences techniques des acteurs.

#### **La mise à disposition de connaissances et données probantes**

De nombreuses études ont été produites et ont permis de générer des connaissances sur la base d'un certain nombre d'évidences, qui ont soutenu et constitué une force de persuasion pour un plaidoyer convaincant.

*« Nous avons fait faire un certain nombre d'études. On peut citer l'exemple du code BMS et le processus d'iodation du sel. Une étude a été faite sur ces questions pour connaître les différents textes qui existent en la matière, leur niveau d'application ainsi que leurs limites. L'étude a proposé des recommandations pour améliorer l'application desdits textes ... Ces recommandations ont servi à la production de supports pour le plaidoyer » (Coordinateur, RESONUT).*

*« Plusieurs analyses sur la contribution financière des partenaires techniques et financiers en faveur de la nutrition ont également été effectuées. Ces analyses ont révélé que la contribution de ces partenaires était plus importante que celle de l'Etat, pourtant premier garant de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population. Nous avons fait, analyser la contribution de l'état et nous avons constaté qu'effectivement cette contribution était relativement faible. Ce sont ces genres d'études qui nous ont permis d'avoir des évidences pour demander à l'état d'augmenter sa part du budget affectée aux questions de nutrition », (Coordinateur, RESONUT).*

### ***La forte mobilisation et la participation d'acteurs stratégiques clés aux efforts de plaidoyer***

La forte mobilisation des acteurs clés impliqués dans les actions en faveur de la nutrition, et ce de façon continue, tout le long du projet, a permis d'enregistrer des progrès significatifs au niveau politique et institutionnel, concomitamment à la création d'un environnement politique et programmatique favorable aux actions spécifiques de nutrition ou sensibles à la nutrition au Burkina Faso.

### ***La mobilisation de « champions de la nutrition »***

L'accroissement du nombre de champions qui sont des artistes ou des personnalités reconnues qui ont été mobilisées et qui ont accepté de s'engager à relayer des messages fort de plaidoyer en faveur de prises de décisions individuelles ou communautaires, nationales ou locales visant à améliorer les actions, pratiques, attitudes et comportement en matière de nutrition.

### ***Le renforcement du niveau de connaissance en nutrition et de compétences techniques des acteurs***

L'amélioration des connaissances et compétences techniques en nutrition de la population, particulièrement des femmes enceintes et allaitantes mais aussi de certains groupes sociaux spécifiques tels que les leaders d'opinions, les journalistes et autres acteurs de médias.

En plus de l'amélioration du niveau de connaissances et compétence en nutrition, on ajoutera le renforcement des capacités organisationnelles et managériales de la coordination nationale du réseau ainsi que de ses structures membres.

#### **4.1.2 Principaux facteurs ayant favorisé la mise en œuvre du projet au niveau décentralisé**

Ces facteurs sont les suivants :

- l'utilité et la pertinence des Projets bien perçus par les bénéficiaires ;
- l'abnégation des équipes chargées de la mise en œuvre et l'expérience des responsables d'OSCs ;
- la forte mobilisation et l'adhésion des autorités politiques et coutumières dans la mise en œuvre du projet ;
- l'identification des champions régionaux de la nutrition ;
- les actions de plaidoyer pour la pris en compte de la nutrition et l'allocation d'une ligne budgétaire pro nutrition dans les Plans Communaux de Développement.

### ***L'utilité et la pertinence du Projet bien perçues par les bénéficiaires***

Pour susciter l'engagement communautaire par le biais de la mobilisation et de l'engagement des leaders, il a fallu améliorer leur niveau de connaissance sur la malnutrition et surtout les enjeux sur l'importance de la lutte contre ce fléau au Burkina Faso. L'objectif étant qu'une fois ces représentants des communautés convaincus de l'importance de se mobiliser contre la malnutrition, pourraient exercer des pressions sur les décideurs locaux que sont les conseillers

municipaux. Ces derniers ont également perçu la pertinence du projet par rapport à leur responsabilité d'élus locaux.

Au cours de l'étude de capitalisation, de nombreux leaders ont approuvé le fait d'avoir bénéficié d'information et de formation sur la nutrition et l'importance d'agir contre le fléau :

*« Ils sont venus me montrer comment lutter contre la malnutrition et ils nous ont demandé de sensibiliser les populations sur la malnutrition, car c'est une maladie qui peut nuire gravement à la santé des enfants (...) Aujourd'hui on parle de maladie mais avant on ne savait pas que la malnutrition était une maladie. Quand ils sont arrivés, ils nous ont tout expliqué. Nous pouvons maintenant identifier les cas de malnutrition et déterminer la forme de malnutrition. Avant on ne savait pas tout cela », (Leader communautaire).*

*« Quand on parlait de malnutrition auparavant, moi je pensais que c'était quelqu'un qui avait faim tout simplement. J'ai appris lors de la formation que même si tu as de la nourriture à volonté tu peux être dans une situation de malnutrition. Il faut que la nourriture soit équilibrée et diversifiée lorsque tu manges le même repas tout le temps tu peux être malnutris (...) J'en parle aux fidèles qui en parlent également à leur entourage. De cette façon la lutte contre la malnutrition a beaucoup plus de chances d'aboutir dans notre contrée », (Leader religieux, OSC5).*

*« En tant que conseillers nous avons compris et avons pris des engagements : de retour au village après les messages d'information et de sensibilisation reçus, nous avons nous même sensibiliser la population. Les conseillers sont des relais au niveau des villages pour leur permettre de mieux passer leur message » (Relais, OSC4).*

### **La forte mobilisation et adhésion des autorités politiques et coutumières dans la mise en œuvre**

La mise en œuvre des projets au niveau décentralisé dès l'étape de démarrage, a dans quasiment toutes les localités, bénéficié d'une forte adhésion des autorités politiques et coutumières, ce qui a permis de rehausser l'éclat et l'envergure des événements planifiés et réalisés. Cette adhésion qui s'est également poursuivi lors de la phase de mise en œuvre est imputable à l'approche intégratrice mise en place par les équipes projet.

*« Nous avons rencontré individuellement tous les groupes cibles ainsi que les partenaires avec lesquels nous comptons travailler. Nous avons discuté avec ces personnes sur la base de la clarté et de la transparence. Nous avons présenté toutes les activités ainsi que les fonds disponibles pour chaque activité sans rien cacher ». (Représentant OSCs)*

### **L'abnégation des équipes chargées de la mise en œuvre et l'expérience des responsables d'OSCs promotrices des projets décentralisés.**

L'abnégation des équipes chargées de la mise en œuvre et l'expérience des responsables d'OSCs ont été déterminantes pour l'implantation et la conduite des activités du projet sur le terrain. Dans la plupart des cas, les réussites enregistrées avec les projets décentralisés sont en

grande partie dû au leadership de l'ensemble des équipes chargées de la mise en œuvre y compris l'équipe d'orientation et de coordination.

*« Les succès engrangés reposent sur l'engagement de tous les acteurs. Les membres de l'équipe de mise en œuvre se sont investis dans les activités ainsi que les partenaires et les bénéficiaires. Nous avons su également tirer parti de notre statut. Moi je suis un conseiller municipal et président de commission au niveau de ma mairie. J'ai une bonne expérience dans la gestion de la mairie. Je connais personnellement la plupart des maires de la région. Cela a été un avantage pour moi, car ils se sont montrés très accessibles. Je n'ai pas besoin de prendre rendez-vous pour rencontrer les maires », (Représentant OSCs).*

### **Un appui technique et une accessibilité de la coordination du RESONUT forts appréciés**

Suivre les micro-projets répartis dans des zones diamétralement opposées sur une période relativement très courte constituait un défi qui a été plutôt bien relevé. Les partenaires de mise en œuvre ont apprécié la présence et l'intérêt que la coordination du RESONUT a montré pour les activités décentralisées. Ces derniers estiment que le staff technique du RESONUT était accessible et disponible et cela a énormément joué en faveur de la mise en œuvre des activités. L'appui du RESONUT n'a pas été que financier.

## **4.2 Principaux défis rencontrés au cours de la mise en œuvre du projet**

### **4.2.1 Principaux défis rencontrés au cours de la mise en œuvre du projet au niveau national**

Ces défis sont les suivants :

- le retard dans le démarrage du Projet et les conflits d'agenda ;
- les défis du suivi/évaluation des activités décentralisées au regard des délais de mise en œuvre ;
- le difficile accès à certaines informations permettant un meilleur suivi de la mise en œuvre de certaines initiatives nationales (Dossier d'investissement) ;
- la crise sécuritaire et la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19.

### **Le retard dans le démarrage du Projet et les conflits d'agenda**

Un retard dans le démarrage du projet et une lenteur dans la mise en œuvre au départ dus en partie au fait que le RESONUT ne disposait pas encore de manuel de procédures propres lui autorisant ne pouvait pas décaisser directement des ressources. Le projet était sous la gestion directe de Action contre la Faim et cela dans certain cas rallongeait le processus de décaissement

Les activités de plaidoyer nécessitent l'implication ou l'intervention de plusieurs acteurs et donc la tenue de plusieurs rencontres. La mise en œuvre du projet a été par moment dépendante des agendas des personnalités ciblées par le plaidoyer ou des organisations parties prenantes de la coalition plaidante. Cette situation a donc joué sur l'agenda de mise en œuvre du projet.



« Comme ce sont des activités de plaidoyer, cela peut prendre beaucoup de temps ; si les acteurs que l'on veut rencontrer ne sont pas disponibles, le processus peut trainer. Or on a une planification et des délais à respecter dans le cadre du projet. Tout cela a engendré des lenteurs et du retard dans la mise en œuvre », (Coordinateur RESONUT).

Certaines activités du projet étaient liées à d'autres activités dont la réalisation incombait à d'autres acteurs. Lorsque ces activités ne sont pas réalisées ou le sont avec un certain retard, cela a eu des répercussions sur la mise en œuvre du projet. C'est le cas de l'ensemble des activités liées à la mise en œuvre du PSMN qui n'avait pas encore été adopté en conseil de Ministres.

### **Les défis du suivi/évaluation des activités décentralisées**

Au niveau des projets décentralisés, la principale faiblesse a été la supervision des activités par la coordination du RESONUT et le suivi/évaluation de façon générale. Le fait que ce soit des projets à mettre en œuvre sur une courte période (06 mois) n'a pas facilité le suivi de l'exécution et surtout travailler à mettre en place des outils de suivi pour la collecte des données de qualité liées aux différentes interventions.

### **Le difficile accès à certaines informations permettant un meilleur suivi de la mise en œuvre de certaines initiatives nationales**

Il n'a pas été possible de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Dossier d'investissement dans le cadre du Global Financing Facilities (GFF), l'information n'étant pas disponible. Des efforts ont pourtant été faits pour rechercher cette information auprès des autorités compétentes mais malheureusement ces efforts n'ont pas été couronnés de succès.

### **La crise sécuritaire et sanitaire**

Ces deux crises au plan national ont eu des conséquences économiques ayant un impact négatif sur le financement de la nutrition ou de façon plus ou moins indirecte sur la mobilisation des ressources. Une ligne budgétaire n'a pas été alimentée et une importante réunion sur le financement de la CSU a été annulé.

Pourtant, la situation d'insécurité et la COVID-19 ne doivent pas faire relâcher les efforts fournis pour la nutrition. En effet il est à noter que les personnes souffrant de malnutrition sont beaucoup plus à risque dans les contextes difficiles comme le terrorisme par exemple. Une enquête SMART rapide réalisée en 2019 dans des zones de personnes déplacées internes a montré des taux très élevés de malnutrition, comparés aux taux habituels dans ces zones et au niveau national.

#### **4.2.2 Principaux défis rencontrés au cours de la mise en œuvre du projet au niveau décentralisé**

Les principaux défis relevés au cours de la mise en œuvre sont les suivants :

- la crise sécuritaire ;
- la crise sanitaire liée à la Covid19 ;
- le retard dans le processus de décaissement des fonds ;
- la réticence d'un élu municipal en début d'implantation ;



- la faiblesse des ressources financières ;
- la faiblesse des activités de suivi/évaluation ;
- la courte durée de mise en œuvre des micro-projets.

### ***La crise sécuritaire***

Les régions qui ont bénéficié des projets décentralisés sont des régions fortement touchées par les attaques terroristes ces dernières années. Le contexte sécuritaire était donc très défavorable à la mise en œuvre des activités au niveau décentralisé. Ce contexte a déterminé le choix des communes, certaines communes n'étant pas accessibles pour justement des raisons d'insécurité. Quelque fois des activités ciblant les élus de certaines communes ont été tout simplement délocalisées au chef-lieu de la province ou de la région.

### ***La crise sanitaire lié à la Covid19***

Comme on le sait déjà la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid 19, a également constitué une difficulté pour l'exécution de certaines activités. Il s'agit notamment des activités nécessitant le regroupement d'un important nombre de personnes. Cette situation a rendu difficile la tenue des sessions extraordinaires et des rencontres de plaidoyer grand groupe dans certaines communes. Il a fallu que certaines associations bénéficiaires injectent des ressources propres pour faciliter l'application des mesures barrières (lavage des mains, port de masque) ou organisent plusieurs sessions pour la même activité afin de respecter la distanciation sociale recommandée. Des activités ont été annulées ou reformulées au regard du contexte sanitaire. Qu'à cela ne tienne, les équipes ont souvent incrusté l'activité de plaidoirie lors des sessions ordinaires des conseils municipaux concernés.

### ***Le retard dans le processus de décaissement des fonds***

Le mécanisme de financement des activités a parfois posé quelques problèmes. Des retards dans les décaissements ont été enregistrés avec un impact négatif sur le calendrier des activités. Le plus souvent et dans ces situations, l'OSCs a été amené à préfinancer la réalisation des activités planifiées.

### ***La réticence d'un élu municipal en début d'implantation***

Ces réticences voire résistances ont été enregistrées dans une seule région. Dans cette région, le premier responsable d'une commune, faisait comme de la résistance par rapport à l'implantation du Projet n'ayant pas compris le bien fondé du Projet. Cette situation s'est résorbée à travers des échanges constructifs et le projet a pu démarrer dans cette commune mais avec un léger retard.

### ***La faiblesse des ressources financières***

En dehors de ces situations contingentes, d'autres difficultés structurelles ou programmatiques ont également émaillé le bon fonctionnement du projet. Il s'agit de l'absence d'appui institutionnel dédié au fonctionnement dans le budget alloué au projet. Cette situation a contraint par exemple à l'Est, l'APRG à utiliser ses ressources propres dans bien de cas pour la réalisation des activités du projet.

### ***Faiblesse des activités de suivi/évaluation***

Par ailleurs, l'absence d'un volet suivi et évaluation plus poussé des activités du projet est à déplorer. De ce fait, les effets des actions sur le terrain ne sont pas assez bien documentés et le suivi des engagements pris par les élus locaux, lors des différents plaidoyers pour la prise en compte de la nutrition dans les PCD, n'est pas réalisé.

### ***La courte durée de mise en œuvre des micro-projets***

La durée d'exécution des micro-projets décentralisés a été limitée à cinq-six (5-6) mois. Cela n'a pas été sans conséquences sur la qualité de la mise en œuvre et concomitamment sur le suivi des activités et résultats engrangés.

## 5 LE PROJET CAP, UN PROJET QUI A GLOBALEMENT ATTEINT SES OBJECTIFS ET RESULTATS

On peut retenir que le Projet CAP a globalement atteint ces objectifs malgré des insuffisances dans la production de certains résultats attendus. C'est le lieu de reconnaître aussi que certains résultats étaient très ambitieux et que le contexte sécuritaire et sanitaire a fortement contribué au fait de l'absence de progrès du point de vue de ces résultats. Il s'agit principalement de l'ensemble des sous-résultats relatifs au financement qui devraient assurer une diversification, un accroissement et une pérennisation des sources de financement de la nutrition au niveau du réseau et au niveau national.

### 5.1 Une amélioration de l'imputabilité/redevabilité et de la gouvernance en matière de nutrition aux niveaux national et régional

Le projet CAP a enregistré de nombreux succès à travers la production d'un certain nombre de changements perceptibles et significatifs du point de vue de la gouvernance mais aussi du respect du principe de la redevabilité dans la gestion des questions de nutrition.

Le principe de mettre en place une sorte de secrétariat permanent pour la coordination multisectorielle de la nutrition supra-ministériel est désormais un acquis. Les textes portant création du Conseil National de Concertation en Nutrition (CNaN) devant permettre à cette instance de fonctionner sont également disponibles et la mise en place effective de cette instance devrait se faire dans un délai relativement court.

Il est également à noter que les indicateurs et activités clés de nutrition sont pris en compte par les principales politiques publiques sectorielles des ministères concernés par les questions de nutrition. Au-delà, une Politique Nationale Multisectorielle de Nutrition et un Plan Stratégique Multisectoriel de Nutrition (PSMN) ont été élaborés, validés et adoptés en conseil de ministre.

Le cadre juridique qui règlemente la commercialisation des substituts du lait maternel et l'iodation du sel connaît une amélioration notamment par le biais de la révision et l'adoption du décret intégrant un volet sanctions.

Enfin on retiendra qu'au cours de ces trois dernières années, le RESONUT a été activement présent et ce avec les autorités gouvernementales à des hauts sommets internationaux et rencontres de haut niveau. Ces rencontres internationales offrent des tribunes à la société civile pour interpeler et aussi pour permettre aux représentants du gouvernement de rendre compte des engagements pris en faveur de la nutrition.

*« Les différentes activités de plaidoyer réalisées ont abouti à des résultats satisfaisants. Le processus a été long et parfois très long. On a fait par exemple des ateliers de plaidoyer avec les décideurs sur la base des résultats de nos études pour leur montrer l'état de la nutrition et l'importance même d'agir d'une certaine manière pour faire avancer les questions de nutrition. Nous avons pris part à d'autres que nous n'avons pas organisées. On a travaillé de concert avec d'autres acteurs ; les acteurs gouvernementaux, le système des Nations Unies, les OSCs engagées en faveur de la nutrition par exemple. Des notes de plaidoyer ont*

*été produites et diffusées. Pour le relèvement de l’ancrage, il fallait des orientations et des textes sur les missions et attributions du nouvel organe, les acteurs et leurs rôles, etc. Nous avons contribué à élaborer l’ensemble des documents requis, à les amender et valider avant qu’ils ne passent en Conseil de Ministres pour être adoptés ». (Coordinateur RESONUT)*

## **5.2 Accroissement adéquat des montants alloués à la nutrition et mise en place d’un mécanisme de redevabilité au niveau national**

Pour tout ce qui concerne le financement de la nutrition, il faut dire que les résultats sont quelque peu en deçà des attentes.

Il était attendu que les lignes spécifiques et sensibles à la nutrition dans le budget national soient maintenues et qu’elles enregistrent une augmentation d’années en années.

Des politiques nationales de mobilisation des ressources (taxation) ainsi que de nouveaux financements innovants dans le cadre global de la stratégie de financement de l’Etat en faveur de la nutrition n’apparaissent pas encore. De gros efforts restent à faire par l’Etat pour ce qui concerne la mobilisation des ressources.

Pour faciliter la mobilisation des ressources financières, l’identification des goulots d’étranglement est une étape importante. Aussi était-il prévu de mettre en place « un système « intelligent fonctionnel d’évaluation des performances dans le suivi des engagements financiers et juridiques pris. Du reste ce système aurait permis de satisfaire également aux exigences de l’imputabilité et de la redevabilité. Toutefois ce système n’existe pas encore. Certes des analyses rigoureuses sur la contribution de l’Etat et celle des PTF et autres ONG ont été réalisées mais mettre en place un système quasi permanent de collecte et traitement d’informations financières serait plus efficace et efficient.

## **5.3 Renforcement des capacités organisationnelles, techniques et de gestion du RESONUT**

Globalement ce dernier résultat du projet a été atteint avec un niveau de satisfaction relativement important. En Effet, le Projet CAP a véritablement permis au RESONUT de progresser considérablement dans son processus d’autonomisation.

Le projet a soutenu un processus d’audit organisationnel qui, à son terme, a proposé des recommandations pour permettre au Réseau de se renforcer au niveau institutionnel et organisationnel.

Beaucoup de documents issus des recommandations de l’audit ont été élaborées à savoir le Manuel de procédures administrative, financière et logistique ; le manuel de suivi évaluation ; le plan stratégique de développement ; la stratégie de plaidoyer communication ; la relecture des textes du réseau (statut et règlement intérieur), etc.

L'organisation s'est dotée de procédures administratives et de gestion financière ainsi qu'un système de suivi/évaluation en cohérence avec ses pratiques de planification opérationnelle (planification stratégique et planification par projet).

Le Réseau dispose de ressources humaines compétentes, de système de gestion répondant aux normes prescrites en la matière, ce qui lui permet de fonctionner aujourd'hui de façon autonome alors qu'il y'a quelques années encore elle était sous le couvert de Action contre la Faim.

C'est le lieu de relever ici que le RESONUT a également progressé dans le domaine de la communication via internet et les réseaux sociaux. Beaucoup de productions journalistiques sont disponibles sur le site Internet ([www.resonut.org](http://www.resonut.org)), le compte Twitter, la page Facebook et la chaîne YouTube. Plusieurs articles, documents de référence, photos et vidéos y sont publiés. Les capacités de l'équipe rédactionnelle ont été renforcées sur des thématiques clés comme la Nutrition-Santé, la WASH, la Sécurité Alimentaire, le plaidoyer, etc...

Dans le domaine de la mobilisation des ressources, des progrès ont été également enregistrés. Des projets ont été soumis en consortium avec des organisations et/ou des regroupements d'organisations. Un exemple de réussite en matière de mobilisation de ressources, c'est cette requête de 250 000 \$ US qui a été soumis avec succès au Fonds commun du Mouvement SUN 2019-2020 en partenariat avec Action contre la Faim. Ce projet qui a été mis en œuvre sur 18 mois est venu renforcer le projet CAP, en grande partie pour ce qui concerne le plaidoyer décentralisé.

Au niveau de ce troisième résultat, il faut également relever ici que la décentralisation du plaidoyer dans les cinq (05) régions a permis d'amorcer de façon indéniable une amélioration des pratiques et comportements en matière de nutrition ainsi qu'un renforcement de l'engagement communautaire et des collectivités décentralisées (régions et communes) en faveur de la nutrition.

### **Un début de changements dans les pratiques culinaires et les habitudes de consommations**

Plusieurs propos recueillis au cours de la mission de capitalisation rapportaient le fait que dans les localités ayant bénéficié des activités des projets décentralisés, on pouvait observer un début de changements dans les pratiques nutritionnelles des ménages. Ces changements sont relatifs à l'abandon des bouillons, à la diversification alimentaire en faisant de plus en plus recours aux produits locaux. Les connaissances acquises grâce aux actions d'information et de communication pour le changement social produisent petit à petit leurs effets.

*« Avant je ne savais pas qu'il y avait 3 types d'aliments, on mangeait au hasard comme on veut. C'est grâce à l'Association que j'ai appris ça et je suis allé sensibiliser ma famille et nous arrivons à équilibrer nos repas quotidiens », (Bénéficiaire, OSC5).*

*« Eu égard de ce qu'elles ont appris avec nous, elles trouvent honteux qu'on envoie leurs enfants au dispensaire à cause de la malnutrition. Ainsi chaque femme se bat pour ne pas être dans cette situation, pour que son enfant ne soit pas victime de malnutrition afin qu'elle ne soit pas accusée de négligence envers ce dernier » (Relais, OSC5).*

« Après la formation nous avons fait un suivi, puisque les femmes utilisaient les cubes Maggi. On a constaté que certaines avaient commencé à délaisser ça au profit du « datou », « soubala ». Dans le quartier Simo, les femmes utilisent le « datou ». Mais ici à Kouyi ce n'était pas le cas ; elles utilisaient les bouillons. Nous sommes venus entre temps leur parler des méfaits des bouillons ; elles ont été réceptives et sont en train d'arrêter les bouillons au profit du soubala », (Relais, OSC4).

### Prise de décision des collectivités en faveur du financement de la nutrition

Le projet CAP, a constitué une opportunité pour le RESONUT d'opérationnaliser une de ses options stratégiques de déploiement de ces actions de plaidoyer, à savoir l'influence de la prise de décision au niveau local pour ce qui concerne la nutrition.

« La décentralisation du plaidoyer entreprise avec l'appui du projet CAP est une de nos grandes satisfactions. Depuis la création du Réseau on faisait juste du plaidoyer au niveau national pour entre autres changer des textes et lois, amener l'Etat à prendre certaines décisions favorables à la nutrition.... Au niveau décentralisé très peu de choses étaient faites alors que le besoin était là. Avec le projet CAP nous avons octroyé de petites subventions à des OSCs pour faire de la sensibilisation, de la mobilisation communautaire et du plaidoyer en faveur de la nutrition. Au niveau décentralisé de nombreux acteurs y compris des élus locaux ignoraient que leurs localités (Région ou Commune) avaient des problèmes de malnutrition et qu'elles étaient quelque fois même classées parmi celles qui avaient des indicateurs de malnutrition les plus élevés au niveau national...La décentralisation du plaidoyer a ainsi permis de conscientiser les élus locaux et les encourager à mettre en œuvre des actions en faveur de la nutrition et également à affecter plus de ressources financières pour la nutrition dans les Plans Communaux de Développement (PCD)», (Coordinateur RESONUT).

La décentralisation du plaidoyer, une stratégie clé du réseau, a permis d'engager les collectivités décentralisées (Régions et communes) vers l'accroissement des ressources financières affectées aux actions en faveur de la nutrition.

Les activités de plaidoyer auprès des élus locaux (conseils régionaux et conseils municipaux) ont permis de faire prendre en compte la nutrition dans certains Plans Communaux de Développement (PCD). Dans certains cas et à l'intérieur du budget de la santé, un budget spécifique à la nutrition a été adopté.

« Le plaidoyer a consisté à faire une présentation sur la situation de la malnutrition dans la commune avec des chiffres à l'appui. A la fin de la présentation, nous demandons aux conseillers de se prononcer par rapport à la situation présentée. Avec les informations fournies, les données tangibles et surtout les recommandations, des décisions telle que la prise en compte de la nutrition dans le budget communal sont prises... » (Relais OSC5).

*« La répercussion principale dont je peux vous parler est qu'il y a eu une ligne budgétaire dédiée à la question de la nutrition. Nous sommes en train de voir avec l'équipe du district sanitaire, quelles sont les caractéristiques des aliments que nous pouvons leur permettre d'acquérir. Dans la structuration de notre budget nous ne pouvons pas donner de l'argent liquide au district ou au centre médical, Mais nous pouvons les doter de nutriments dont ils ont besoin », (Rep, OSC3).*

## 6 QUELLES SONT LES BONNES PRATIQUES ET LES PRINCIPALES LEÇONS APPRISES

### 6.1 Quelques bonnes pratiques

Trois expériences sont retenues et présentées comme bonne pratique. Il s'agit de :

- la pratique du plaidoyer basée sur des évidences, expérimentée par le RESONUT ;
- la collaboration et le partenariat inter-associations avec l'APRG ;
- la mutualisation des ressources au sein de VARENA ASSO ;
- l'Initiation des élèves du primaire à la culture « bio » avec le RESACIFROAT .

#### *Le plaidoyer basé sur des évidences*

Dire que la pratique du plaidoyer par le RESONUT est une bonne pratique, parce qu'elle est rigoureusement basée sur des évidences, peut paraître quelque peu comme un non-sens étant donné qu'un plaidoyer ne saurait se faire sans prendre appui sur des données probantes.

Toutefois la démarche systématique qui consiste à mobiliser des données probantes existantes ou à les produire quand cela est nécessaire pour élaborer des messages et autres notes d'interpellation n'est pas couramment observée dans les démarches de plaidoyer initiées ça et là dans le pays. Or, dans le plaidoyer, disposer d'informations crédibles non-discutables pour argumenter au cours de la défense d'une position et faire des propositions, est essentiel.

Faire du plaidoyer, « c'est mettre un problème à l'ordre du jour, offrir une solution à ce problème et mettre en place un soutien pour agir, tant au niveau du problème que de la solution ».

C'est précisément, ce que le RESONUT a systématiquement fait pour ces actions de plaidoyer que ce soit au niveau national ou au niveau décentralisé. De nombreuses organisations gagneraient certainement à s'inspirer du Réseau pour ce qui concerne le plaidoyer.

#### *Collaboration, partenariat inter-OSCs pour plus d'efficacité*

Pour la mise en œuvre de son micro-projet et surtout pour plus d'efficacité et d'efficience, l'APRG (Association d'Appui et de Promotion Rurale de Gulmu) a fait le choix de mobiliser des OSCs pleinement et activement engagées dans les actions de lutte contre la malnutrition, et à négocier leurs engagements à faire de sorte que les résultats visés par le micro-projet soient produits.

Dans la phase de préparation et de démarrage, l'APRG a travaillé à impliquer l'ensemble des structures membres du RESONUT présentes dans la région de l'Est. Cette implication a permis de créer une synergie entre ces organisations qui s'est révélée précieuse pour la suite du projet. En effet, la première activité de cadrage du projet a réuni l'ensemble des organisations membres du réseau. Le sentiment d'avoir été impliqué a persuadé les autres organisations à partager leurs ressources humaines et leur expertise avec l'APRG pour une bonne exécution du projet. Pour preuve, le responsable du plaidoyer dans l'équipe de mise en œuvre est un agent de l'organisation Tin-Tua, gracieusement mis à disposition de l'APRG afin de mener à bien le projet. Cette synergie s'est manifestée à plusieurs niveaux dans la mise en œuvre du projet, notamment dans la phase de conception des supports de communications et du contenu des messages de plaidoyer. A ce



titre un groupe WhatsApp a été mis en place pour servir de plateforme d'échanges entre les organisations. Cette dynamique a été maintenue durant la phase de mise en œuvre du projet à travers une communication transparente entre les structures.

### ***Mutualisation des ressources en interne***

Au sein de VARENA ASSO (Valorisation des Ressources Naturelles par l'autopromotion), les activités du projet CAP ont été greffées aux activités habituelles dans une démarche de « mainstreaming » pour faire face à la faiblesse des ressources financières et gagner en efficience. Les ressources disponibles n'ont pas permis la dotation de chaque village en matériel de cuisine et des ingrédients de préparation de bouillie enrichie. Étant donné que chaque Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) dispose d'un paquet d'ustensiles, ils ont bien voulu dans un esprit de collaboration avec VARENA mettre ces ustensiles à la disposition des villages relevant de l'aire sanitaires pour les différentes séances de démonstration. Le matériel a ainsi circulé de village en village avec la contribution des Agents de Santé à Base Communautaire (ASBC) de ces villages. Les ingrédients de la bouillie enrichie ont été collectés auprès des participantes ; certaines ont apporté plus de quantité que d'autres pour que l'activité profite également aux femmes plus ou moins démunies.

Aussi l'Association a intégré certaines activités du projet dans ses activités courantes. Ce sont les causeries éducatives mais également des activités de production de connaissances (enquête CAP) sur la nutrition.

### ***Initiation des élèves du primaire à la culture « bio » avec le RESACIFROAT***

L'expérience du RESACIFROAT (Réseau d'Appui à la Citoyenneté des Femmes Rurales d'Afrique de l'Ouest et du Tchad) présentée ici, comme bonne pratique, a consisté à initier des élèves du primaire (Classes de CE2 et CM1) à la sélection des semences, la préparation du terrain et surtout la fabrication de bio fertilisant. L'idée étant que ces élèves à leurs tours partagent leurs savoirs et savoirs faire avec leurs camarades, leurs frères et sœurs pour que cela profite à leurs familles. La formation était théorique en classe et pratique dans un jardin scolaire.

L'expérience a bénéficié de l'accompagnement du personnel administratif de l'école. Le Directeur d'école a participé à toutes les séances et un enseignant a été désigné pour l'accompagnement des élèves. Aussi ces derniers ont également renforcé leurs capacités et sont à mesures de poursuivre l'expérience. Il faut aussi dire que cette expérience a été réalisée en partenariat avec la structure « BIO-PROTECT » dont l'objectif majeur est d'amener les producteurs à abandonner l'utilisation des produits chimiques. Il s'agissait donc d'une initiative visant à promouvoir la consommation de produits « bio » pour une bonne nutrition ainsi que la santé pour tous.

## 6.2 Les principales leçons apprises

Les principales leçons tirées au terme de la mise en œuvre du Projet CAP sont les suivantes :

1. Pour faire du plaidoyer, il faut de la patience et de la persévérance ; le processus peut être long avec de nombreux obstacles. Il faut mobiliser de nombreuses ressources : financières, informationnelles, organisationnelles, sociales et politiques ;
2. L'approche de décentralisation du plaidoyer est une approche qui a toute sa pertinence mais son efficacité peut être améliorée. Pour une meilleure valorisation de cette approche, il faudrait accorder plus de temps et plus de ressources financières aux organisations de la société civile membres du réseau chargées de l'opérationnalisation de cette approche ;
3. L'amélioration des connaissances en nutrition ne doit pas être considérée comme un défi uniquement pour la population de façon générale et surtout la catégorie des non-alphabétisée. Elle est également utile pour les décideurs à tous les niveaux : « Ceux qui ne savent pas ne sont seulement ceux qui ne sont pas allés à l'école » ;
4. Le changement de comportement en nutrition est possible si les populations sont bien informées ;
5. Une bonne implication des autorités et autres leaders est indispensable à une mise en œuvre réussie d'un projet ;
6. La mise en évidence et la promotion du lien entre la nutrition et l'agro-écologie aide à établir la connexion directe entre l'agriculture, l'élevage et la nutrition au sein des ménages.

## 6.3 Perspectives et recommandations

### 6.3.1 A l'adresse du RESONUT

1. Poursuivre les activités de plaidoyer, l'accroissement des ressources financières et la diversification des stratégies de mobilisation/sources de financement ;
2. Poursuivre les activités de plaidoyer pour la mise en route du CNaN et l'ancrage institutionnel de la nutrition à la présidence du Faso avec ses démembrements au niveau régional, provincial et communal) ;
3. Assurer le suivi/citoyen de la mise en œuvre de la Politique nationale et du Plan stratégique multisectoriel de nutrition ;
4. Continuer le plaidoyer avec les autres acteurs de la nutrition pour le financement domestique et le rétablissement de la ligne budgétaire pour l'achat des intrants nutritionnels dans le budget du Ministère de la santé, supprimer pour soutenir la lutte contre le terrorisme ;
5. Produire un document de capitalisation institutionnelle sur « sa démarche de plaidoyer » ;
6. Améliorer le système et les pratiques de suivi/évaluation au sein de l'organisation ;
7. Poursuivre la démarche de décentralisation des activités de plaidoyer et l'étendre à toutes les régions et accroître les ressources financières allouées pour ces activités et la durée des microprojets.

### **6.3.2 Aux OSCs membres bénéficiaires de projets décentralisés**

1. Mobiliser des ressources pour poursuivre et pérenniser les acquis des projets financés par le RESONUT ;
2. Améliorer la pratique de suivi/évaluation (collecte de données avec des sources de vérification).

### **6.3.3 Aux partenaires et Bailleurs**

1. Accompagner financièrement le processus de décentralisation du plaidoyer du RESONUT en allouant des financements conséquents aux régions ;
2. Accompagner le RESONUT pour la poursuite du plaidoyer basé sur les évidences produites au cours de la mise en œuvre du projet CAP ;
3. Soutenir davantage le processus d'autonomisation du réseau et la mise en œuvre des recommandations restantes de l'audit organisationnel.





# DOCUMENT DE CAPITALISATION DES EXPERIENCES DU PROJET CHANGER- AGIR-PROGRESSER (CAP)



NOVEMBRE 2021